



Réf : **3_assa zag_19_5**

Titre : Construction d'un barrage à Assa Zag

Province de Guelmim-Smara :

Une délégation ministérielle au chevet des problèmes de la région)

L'Eau, l'Agriculture, la Pêche et les Forêts débattus par les élus de la région

En application des Hautes instructions de S M le Roi Mohammed VI, une délégation ministérielle a effectué, la semaine dernière, une tournée dans les cinq provinces de la région Guelmim - Smara où elle a procédé au lancement et à la mise en chantier de plusieurs projets de développement dans les secteurs de l'eau , de l'assainissement liquide , de l'agriculture et des forêts.

L'objectif de cette tournée, comme nous l'a déclaré M Abdelkébir Zahoud en marge de ces trois journées, est de répondre, dans la mesure du possible, aux doléances urgentes des populations et de définir un plan d'action multisectoriel à moyen et à long terme, concerté et cohérent à même de contribuer au développement socio-économique de la région.

La délégation était composée du Secrétaire d'Etat Chargé de l'Eau, Monsieur Abdelkébir Zahoud, du ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche Maritime, Monsieur Mohammed Laenser, du Haut Commissaire aux Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification et du directeur de l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Provinces du Sud, Monsieur Ahmed Hajji. Cette délégation était accompagnée par le wali de la région, Monsieur Ahmed Himdi et des gouverneurs des cinq provinces A Smara, la délégation officielle a procédé au lancement et à la mise en chantiers des projets de plusieurs. D'autres projets sont déjà réalisés et concernent particulièrement les trois départements déjà cités.



Depuis son retour à la patrie mère en 1976, la province de Smara a connu un développement considérable dans tous les domaines. Mais plusieurs contraintes d'ordre naturel ont entravé le développement de la région et appellent à plus d'efforts à même répondre aux besoins des populations en matière agricole, en eau , en infrastructures routières, dans le domaine de la Santé, etc ...

Construction d'un barrage à Assa Zag

La délégation ministérielle s'est, par ailleurs, enquis du projet de construction du barrage Touizgui Remz dans la province d'Assa Zag.

Cet ouvrage destiné à l'irrigation de 1000 ha situés à l'aval à 40 km de la ville et à l'abreuvement du cheptel (zone caractérisé par l'élevage camelin et par le nomadisme).

Ce projet a nécessité un montant de l'ordre de 30 millions de dh financé par le Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau (10 millions de dh), par le ministère de l'Intérieur (10 millions de dh) et par l'Agence du Sud (10 millions de dhs).



Le taux d'avancement des travaux est de 40%, les travaux s'étaleront sur 24 mois et seront probablement achevés en avril 2007.

Par ailleurs, dans le domaine des eaux et forêts, la délégation a également procédé à l'ouverture du siège de la délégation des eaux et forêts et de la maison des jeunes.

Ce dernier est composé de plusieurs locaux, dont des salles pluridisciplinaires, en plus d'un terrain pour les compétitions de mini-foot.

Lutte contre l'ensablement à Tata et Guelmim

Aussi, une visite du site du barrage Sidi El Mahjoub dans la commune Ifrane, anti-Atlas, a eu lieu lors de cette tournée. L'ouvrage, dont la programmation a été effectuée à court terme en attendant de finaliser l'étude d'actualisation du schéma d'aménagement déjà précité et d'un volume de 37.000 m³, est destiné à l'abreuvement de cheptel, à l'irrigation des terres à l'aval du barrage, à l'écrêtement des crues et à la régénération des sources.

Le coût prévisionnel du projet est de 38 MDH, la durée des travaux est de 12 mois et le volume de retenue normale est de 1 Mm³.

Dans la province de Guélmim, les dégâts causés par les accumulations sableuses posent de sérieux problèmes au niveau des agglomérations et des terrains agricoles. Dans ce cadre, le Haut Commissariat aux eaux et forêts a lancé un projet de lutte contre l'ensablement des sites socio-économiques dans la province de Guelmim, et plus précisément dans la commune de Fask située au Sud de l'anti-Atlas. Cependant, ce projet touche une superficie globale de 30 ha dont 10 ha seulement sont programmés au cours de l'année 2006/2007 et dont le coût est estimé à 800.000 dhs. Le délai d'exécution du projet est de 12 mois et concerne surtout la fixation mécanique avec quadrillage et biologique avec des plantes à Douar El Borj (59 foyers et 905 habitants).

Les principaux partenaires des projets sont le Conseil communal de Fask et les associations Aït Zakri pour le développement et El Borj pour le développement. Aussi sur une piste de 35 ha, ledit projet assurera l'entretien de 8 ha de la piste Douar El Borj avec une enveloppe budgétaire réservée au titre de l'année 2006 à 800.000 dh et concerne Douar El Borj et Taidalt (30 foyers et 689 habitants).

Rencontre avec les élus

A chaque province, le gouverneur organise une rencontre entre les élus et la délégation pour débattre les problèmes que connaissent les habitants de la région Guélmim-Smara.

S'agissant du programme relatif à la région de Guélmim-Smara, M. Laenser a précisé qu'il est fondé sur quatre priorités, dont l'eau, qui représente un problème fondamental dans ces zones, l'élevage, l'élément humain et enfin les oasis, les palmiers, les oliviers et les eaux des crues.

Rappelant que l'enveloppe budgétaire consacrée à l'agriculture dans la région Guélmim-Smara, durant ces trois années, s'élève à plus de 1350.000.000 dhs.

M. Laenser a mis l'accent sur l'importance des recherches des moyens de financement à même de soutenir les coopératives d'élevage qui sont encadrées et qui disposent d'une programme en matière de production et de commercialisation.

Les différents intervenants ont reproché au ministre de l'Agriculture le non-accompagnement des ouvrages hydriques



existants et déjà lancés par l'installation des canaux de conduites pour les irrigations et l'abreuvement du cheptel. Dans ce sens, le ministre a mis en relief le programme triennal (2005-2008) qui concerne la réalisation notamment de 27 puits ou matfias, au niveau de la province de Smara.

S'agissant du Secrétariat d'Etat chargé de l'eau, les parlementaires de la région et les élus locaux demandent la réalisation d'autres ouvrages hydriques et particulièrement des barrages moyens qui visent les trois rôles principaux tels l'irrigation, l'abreuvement du cheptel et la lutte contre les inondations, rappelant à ce niveau l'importance des barrages pour la lutte contre les inondations d'octobre de la ville de Tan-Tan.

Au même sens, M. Zahoud a souligné que la Direction de l'hydraulique va mettre en place un programme d'exploitation des couches profondes pour la réalisation de forages plus profonds.

S'agissant du PAGER, le Secrétaire d'Etat a précisé que le gouvernement a confié ce projet à l'ONEP en décembre 2004 afin de promouvoir l'amélioration des prestations relatives à ce service.

Pour sa part, M. Abdeladim Lhafi a relevé le programme qui sera réalisé dans la province Guélmim-Smara, il a estimé que quelle que soit l'approche technique, l'opération de gestion doit se pencher sur les facteurs qui ont causé la détérioration de ces ressources forestières, mettant l'accent sur la promotion d'une gestion partenariale entre les parties concernées pour la surveillance du couvert végétal.

SOURCE : WEB